

**R o y a u m e d e B e l g i q u e**

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de Buytsverve,  
Ambassadeur, Représentant permanent

Au Conseil de sécurité des Nations Unies

**Séance d'information**

**Equipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à  
amener Da'esh/l'Etat islamique en Irak et au Levant à  
répondre de ses crimes**

New York, le 15 juillet 2019

---

Monsieur le Président,

Je souhaiterais tout d'abord remercier le Conseiller spécial, M. Karim Khan, pour son rapport écrit et l'exposé fort éclairant qu'il vient de présenter au Conseil de sécurité.

Monsieur le Président,

La stabilité de l'Irak, dans un contexte qui demeure difficile sur le plan sécuritaire vu la menace importante que Da'esh continue de poser, constitue plus que jamais notre priorité. Pour reconstruire une société résiliente sur des bases solides, la Belgique est convaincue qu'il est primordial de lutter contre l'impunité des crimes atroces qui y ont été commis.

Da'esh fait partie des principaux auteurs de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits humains qui ont eu lieu en Irak. C'est pourquoi, en septembre 2016, mon pays a organisé, aux côtés notamment du Royaume-Uni, un événement ministériel de haut niveau afin de lancer une réflexion sur la meilleure manière de poursuivre ces crimes odieux sur le plan pénal.

C'est dans ce contexte que la Belgique a co-parrainé la résolution 2379 établissant l'Equipe d'enquêteurs. À cette occasion, le Conseil a joué son rôle en veillant à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre l'impunité et promouvoir le respect du droit international, deux objectifs qui participent au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Monsieur le Président,

La Belgique souhaiterait saluer le travail de M. Khan depuis sa prise de fonctions il y a bientôt un an. Nous nous félicitons de la bonne coopération avec les autorités locales comme cela a été souligné lors de la récente mission de terrain du Conseil en Irak, ainsi que des contacts entretenus avec toutes les composantes de la société irakienne afin de susciter un appui collectif à l'Equipe d'enquêteurs. Le travail accompli en vue de son opérationnalisation, les premières activités de collecte et d'analyse d'éléments de preuves, et les discussions menées quant à l'appui qu'elle pourrait fournir dans le cadre des procédures engagées sur le plan national sont très encourageants.

Nous notons aussi avec intérêt les consultations qui se sont tenues avec les autorités irakiennes sur les moyens d'incorporer dans le droit interne les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le crime de génocide, ainsi que sur la création éventuelle d'instances spécialisées en vue d'en poursuivre les auteurs. Ceci rejoint les efforts déployés par la Belgique et d'autres pays européens pour explorer la viabilité des différentes pistes de coopération internationale possibles pour juger les combattants terroristes étrangers.

Mon pays exprime sa pleine confiance en la capacité de M. Khan et de son équipe à exécuter leur mandat de façon rigoureuse. Je voudrais souligner deux questions qui nous sont chères. Tout d'abord, à l'occasion du partage des éléments de preuve, l'Equipe d'enquêteurs veillera en tant que mécanisme des Nations Unies indépendant et impartial à se conformer aux politiques et bonnes pratiques de l'ONU ainsi qu'au droit international. Il s'agit ici de s'inscrire dans le droit fil de la pratique établie des tribunaux et mécanismes internationaux créés par les Nations Unies, que ce soit en matière de garanties procédurales, de protection des victimes et des témoins ou encore de non-application de la peine de mort.

Ensuite, dans le contexte du renforcement des capacités concernant l'application des normes internationales et des meilleures pratiques dans le domaine de la justice, il convient que tous les auteurs de crimes, quelle que soit leur affiliation, puissent répondre de leurs actes devant les cours et tribunaux irakiens. A cette fin, la Belgique examinera, dans l'esprit de la résolution 2379, comment elle pourrait éventuellement partager son expertise et apporter au gouvernement irakien l'assistance nécessaire.

Monsieur le Président,

C'est à l'aune de ces différents objectifs que la Belgique continuera à suivre de façon particulièrement attentive les travaux de l'Equipe d'enquêteurs durant son mandat au Conseil de sécurité. Ce mécanisme constitue un espoir immense pour les nombreuses victimes et il est de notre devoir de ne pas les décevoir.

Je vous remercie.

